Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉPt: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Unan, 16 fr. — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fc. HORS DU DEPt :

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque

demande de changement d'adresse.

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

On est inscrit pour un abonnement de vême durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annon-ces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le dépar

tement est facultative dans le Journal du Lot.

RECLAMES — 50 —

De CAHORS à LIBOS	De LIBOS à CAHORS	De CAHORS à MONTAUBAN		De CAHOAS à CAPDENAC	De CAPDENAC à CAHORS
Omn bus Poste. Omnibus. CAHORS. — D 6h 25 \(\frac{1}{2} \) 12h 30 \(\frac{2}{6} \) 6 \(\frac{2}{6} \) Mercu\(\frac{2}{6} \) 6 \(\frac{41}{2} \) 1 \(\frac{1}{2} \) 6 \(\frac{6}{6} \) Parmacs 6 \(\frac{54}{2} \) 1 \(\frac{2}{6} \) 6 \(\frac{6}{6} \) Luzech 7 \(\frac{3}{3} \) 1 \(\frac{4}{3} \) 6 \(\frac{2}{6} \) Castelfranc 7 \(\frac{18}{3} \) 1 \(\frac{4}{3} \) 6 \(\frac{44}{3} \) Parmacology 2 \(\frac{1}{3} \) 2 \(\frac{8}{3} \) 7 \(\frac{3}{3} \) 8 \(\frac{1}{3} \) 8 \(\frac{1} \) 8 \(\frac{1}{3} \) 8 \(\frac{1}{3} \) 8 \(\frac{1}{3} \)	Parnac 9 57 4 26 10 15	$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Borredon 8 46 11 30 5 35 Montpezat 9 13 11 51 5 54 Lalbenque 9 39 12 9 6 15 Gieurac 9 49 12 18 6 24 Sept-Pon'a 10 2 12 30 6 36	Cabessut, halte 7 48 = 11 41 = 5 18 = 7 48 = 11 41 = 5 18 = 7 48 = 11 41 = 5 18 = 7 48 = 11 41 = 5 18 = 7 48 = 11 41 = 5 18 = 7 48 = 7 18 = 7	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$

Cahors, le 5 Mai.

ELECTIONS MUNICIPALES DE CAHORS

Nous avons déjà publié la liste du Comité républicain de Cahors. Voici deux autres listes sérieuses qui circulent ; nous ne parlerons pas de quelques fantaisies électorales qui se livrent carrière et dont nous avons les échantillons sous les yeux.

LISTE DE L'UNION RÉPUBLICAINE

RELHIÉ, Augustin, cons. général, cons. sort. DELPORT, Amédée, conseiller général. TALOU, Lion, avoué, cons. général, cons. sort. COSTES, Jean-Henri, notaire, maire, cons. sort. BOUSQUET, Caprais, ancien président du Tribunal de commerce, conseiller sortant.

MAZIÈRES, Auguste, avoué, conseiller sortant. VALETTE, doct .- médecin, cons. d'arr. du c. Nord. CAYLA, Caprais, négociant, président du Tribunal de commerce, conseiller sortant.

BESSE, Pierre, entrepreneur, conseiller sertant. BOUYSSOU, René, propriétaire, conseiller sortant. BERGOUGNOUX, percepteur, officier d'Académie. POUZERGUES, conduct. des ponts et chaus., c. s. COMBARIEU, Jules, profes. agrégé de l'Université. CLARY, Pierre, pépiniériste.

DAYMARD, Joseph, directeur du Crédit Foncier. LALA, Jeon, capitaine en retraite.

LEBŒUF, Hippolyte, docteur-médecin, cons. sort. LERIS, Victor, juge au tribunal de commerce. LÉZÉRET de Lamaurinie, propriétaire, cons. sort. MAGOT, Emile, pharmacien, rue de la Liberté. MIQUEL, Jean, propriétaire, conseiller sortant. PLANACASSAGNE, Ed. entrepr. des trav. publics. PÉZET, Jean, tanneur.

ROUFFY, Pierre, conduct. des ponts et chaus., c.s. SERS, greffier du tribunal de commerce. SEGUY, Firmin-Bernard, agent d'assurances. VINCENS, Urcisse, pépiniériste, conseiller sortant.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

A PARIS

ES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XXIV

COMMENT SUR LE POINT D'ARRIVER A HERMO-SILLO, MADAME LA COMTESSE DE VALENFLEURS CROISA, SANS S'EN DOUTER, SON PLUS TERRIBLE

Seulement, l'haciendero riait sous cape, sans que ses deux amis s'en doutassent le moins du

Cependant, une lettre reçue à l'improviste par la comtesse de Valenfleurs, vint, au dernier moment, modifier les conditions du voyage projeté.

Des affaires importantes et exigeant sa présence l'obligeaient à retourner au Canada.

Seulement, elle insista pour accompagner ses amis jusqu'à Ures, où le docteur se rendait, et que ses enfants tenaient à conduire jusque-là, d'abord afin de rester plus longtemps avec lui, et ensuite pour saluer une dernière fois le général X..., auquel ils avaient de si grandes obligations. Enfin, le jour du départ arriva.

LISTE CONSEEVATRICE

CANGARDEL, Paul, banquier, ancien maire, président de la Société de Secours Mutuels, ancien président du Tribunal de Commerce. BOUDOUSQUIÉ, Lucien, propriétaire.

CAYLA, Caprais, négociant, président du Tribunal de Commerce.

CAVIOLE, docteur-médecin, ancien conseiller municipal.

AUSSET, Daniel, docteur-médecin.

FILHOL, Jean, pharmacien, ancien conseiller municipal.

VINEL, droguiste.

AGAR, ancien notaire.

LAGARRIGUE, Edmond, avocat, ancien cons

MUNIN-BOURDIN, Ernest, avocat.

BOUSQUET, Louis, avocat.

BILLIÈRES, avoué.

LACOSSE, avoué. ARENE, notaire.

BELMONT, usinier.

AGIÉ, J., négociant. LACOSTE, ancien boucher.

CASSIGNOL, architecte.

MARATUECH, ancien agent-voyer.

BES, charpentier.

lutte sera acharnée.

VIALARD, entrepreneur

AUZI, fils, serrurier. BOUSQUET, géomètre, à Bégous.

BRIS, propriétaire à Cabessut.

MOULY, Pierre, à Saint-Henri.

GABIN, Guillaume, à Saint-Georges. HENRAS, propriétaire, à Arbouys.

Le fait grave qui ressort de cette lutte électorale, c'est que la politique envahit jusqu'au moindre hameau et que la

A Cahors, nous constatons avec peine | moins en moins supportable. que la scission entre les républicains est complète. Deux listes sont en concurrence, celle du Comité républicain et celle de l'Union républicaine.

Et la passion politique aveugle tellement

Les deux dames éprouvaient un vif chagrin de se séparer de dona Luiza qu'elles avaient prise en vive affection.

Elles avaient reçu une si charmante hospitalité dans cette excellente famille, que la pensée de la quitter leur causait un véritable serrement de

Julian et Bernardo étaient, eux aussi, émus et chagrins.

Ils avaient une profonde amitié pour don Cristoval, qu'ils n'espéraient plus revoir; et puis, au fond du cœur, ce n'était pas sans une amère tristesse que leurs regards erraient sur ces majestueuses prairies et ces mystérieuses contrées qu'ils avaient parcourues pendant de si longues années, où ils avaient tant souffert et aussi en tant de jours heureux ! Où ils avaient vécus libre enfin, sans entraves d'aucune sorte!

La pensée de rentrer dans la vie civilisée les effrayait malgié eux.

Ils redoutaient les exigences de cette existence étriquée, méthodique et monotone, à laquelle ils allaient être condamnés à se soumettre.

Mais ces regrets venaient trop tard, comme toujours.

Le sort en était jeté.

D'ailleurs, Deniza n'aurait pu s'accoutumer aux émouvantes péripéties de cette vie de luttes et de combats.

Son existence, malgré l'amour de son mari,

n'aurait été qu'un long supplice. Il fallait se résigner et dire un éternel adieu aux

savanes et aux forêts vierges. Les deux hommes le comprirent et, sans hésitation comme sans faiblesse, ils prirent leur parti. | sourire énigmatique, en lui serrant une dernière

tous ces patriotes que dans leurs circulaires il n'est pas un seul instant question des intérêts de la Cité.

Et voyez comme le ton de leurs proclamations est libéral, et comme il laisse à l'électeur son libre arbître! Lisez:

.... Les principes républicains que professent les candidats délégués les faisant tous solidaires, leur défendent de pactiser d'une façon quelconque avec ceux qui, sous le titre de conservateurs, ou sous toute autre dénomination, cherchent à égarer les électeurs et semer parmi nous la division.

La liste qui est soumise à vos suffrages est la seule qui s'impose à la discipline républicaire.

Il ne vous reste, citoyens, qu'à la jeter dans

Voilà le langage respectueux des candidats du Comité, au peuple souverain. C'est à confondre tout homme qui a conscience de sa dignité et de son indépendance.

On aurait juré de faire le jeu de la liste conservatrice, qu'on n'y réussirait pas

Un article du « Jounal des Débats »

Lo Journal des Débuts se préoccupe des élections municipales de dimanche prochain, et se plaint avec une certaine ameriume de la façon dont s'opère la concentration républicaine, au profit des radicaux, au détriment des modérés.

« Le pays, dit-il, est las d'être gouverné et administré par la fraction la plus brouillonne, la moins compétente et la moins honorable du parti républicain, et c'est surtout dans l'administration locale que cette tyrannie lui devient de

» Si l'on ne tient pas compte de cet état de l'opinion, si l'on persiste à appliquer à tort et à travers la malencontreuse formule de la concentration, si l'on s'obstine à faire partout la guerre aux modérés, à vouloir exclure des conseils municipaux l'élément conservateur au profit des radicaux, on

A tout prix, il fallait que Denizà fût heureuse. Les adieux furent longs et pénibles ; on se quittait, on revenait, et l'on ne pouvait se décider ...

Enfin Julian saisit la bride de son cheval et. embrassant don Cristoval, lui dit avec émotion : - Allons, soyons hommes ! adieu, mon excel-

- Non pas adieu, mais au revoir, cher don Julian, répondit don Cristoval en souriant. Je compte aller bientôt visiter cette chère France, dont j'entends raconter sans cesse tant de mer-

veilles, et j'y séjournerai quelque temps. - Dites-vous vrai ? s'écria vivement Julian. Me le promettez-vous sérieusement ?

- Sur l'honneur! oui, mon ami. Peut-être ferai-je ce voyage plutôt que vous ne le supposez. - Bien. Alors je puis y compter?

- Je vous ai donné ma parole. Vous me rendrez à Paris l'hospitalité que j'ai été si heureux de vous offrir dans l'Arizona.

- Pas aussi somptueuse, mon ami, dit Julian gaiement, mais de tout cœur.

Les dernières paroles de l'haciendero, en faisant espérer une réunion prochaine et surtout certaine, dissipa en grande partie la tristesse première des adieux; on s'embrassa et on se pressa les mains encore une fois et, à un signal donné par Julian, on monta à cheval.

- Au revoir donc, mon ami, dit le chasseur. Je vous attends, vous serez le bien venu et le bien reçu ; mais, je vous le répète, ne comptez pas sur une hospitalité comparable à celle que vous m'avez offerte.'

- Bah ! qui sait ? dit l'haciendero avec un

aggravera singulièrement l'état de choses que nous signalons; on préparera une réaction d'autant plus violente qu'elle sera le résultat de griefs longuement accumulés et toujours méconnus. »

Protestations 1

Nons recevons la lettre suivante de M Louis Bousquet, avocat.

Cahors, le 4 mai 1888.

Monsieur le directeur,

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien publier la protestation suivante dans votre plus prochain numéro:

« C'est sans mon assentiment que le Clairon du « Lot m'a porté sur sa liste de candidats aux élec-

« tions municipales de Cahors.

» Je déclare n'être pas candilat et ne vouloir « figurer sur aucune liste ».

» Votre bien dévoué,

» L. Bousquer, avocat. » * * protess'a atialts anons

Nous recevons la lettre suivante de M. L. Boudousquié.

Cahors, le 5 mai 1888. Monsieur le directeur du Journal du Lot,

« J'ai l'honneur de vous prier de faire connaître « à vos lecteurs, que je décline absolument toute

« candidature en vue de l'élection municipale du

« 6 mai courant, hand abanousmoods. » Veu llez agréer, Monsieur, l'assurance de ma

« parfaite consi lération. Le vessilmen sa maside la » L. Boudousquié. »

ET RÉGIONALE

Finances. - Deax inspecteurs des finances sont arrivés à Cahors, hier matin et paraissent vouloir vérifier plusieurs régies financières.

fois la main.

On partit.

Le voyage se fit à petites journées.

Rien ne pressait les voyageurs et, grâce à la nombreuse escorte du docteur, ils n'avaient à redouter aucun danger.

Julian et Denizà parlaient d'amour, la comtesse de Valenfleurs et le docteur causaient de leur prochain retour en France, où ils avaient hate de revenir et qu'ils pressaient le plus possible. Rien ne les retenait plus en Amérique.

Bernardo s'était fait le chevalier servant de Mariette, vers laquelle il se sentait irrésistible-

Clairette jouait avec Vanda, placée à califourchon devant elle. Quand à Armand de Valensleurs, il servait

d'éclaireur à la petite troupe, en compagnie de son brave chien Dardar. Tous nos personnages, y compris Charbonneau

et les trois batteurs d'estrade comanches, étaient trop sérieusement occupés d'eux-mêmes pour s'apercevoir de la longueur de la route. Aussi arrivérent-ils presque sans s'en apercevoir à Urès, où ils entrèrent douze jours après

avoir quitté l'hacienda, vers quatre heures de l'après-dîner. Le docteur installa toute la caravane dans une immense maison qui lui avait été assignée comme logement et où ils se trouvèrent parfaitement

à l'aise. Puis, laissant les voyageurs s'arranger comme ils l'entendraient, il alla se présenter au général

X... et lui faire sa visite d'arrivée. Le général le recut fort bien et, apprenant

COUR D'ASSISES DU LOT

Liste des jurés appelés à siéger aux assises du département du Lot, qui s'ouvriront à Cahors le lundi 14 mai, sous la présidence de M. Laboulbène, c nseiller à la cour d'Agen: MM. Périès, professeur en retraite, Cahors;

Mouraux, avocat, Cazals; Loobéjac, propriétaire, Peyrilles; Leymarie, huissier, Souillac; Habrard, propriétaire, Payrac; Granval, propriétaire, Saint-Michel; Vayssié, propriétaire, St-M.-de-Vers; Nalvy, négociant, Souillac; Teolières, propriétaire, Loubressac; Rozières, ancien député, Bagnac; Goudal, tanneur, Salviac; Jouclas, maire de Cours ; Faurie, receveur des postes, Lauzès; Iscard, maire, Payrac; Sainte-Marie, adjoint, Montet et Bouxal; Delsahut, propriétaire, Bio; Deloncle, ancien notaire, Pay-l'Evêque; Darnis, notaire, Saint-Cyprien: Camille Vayssié, propriétaire, Livernon; Louis Izarn, maire de Mechmont; Cambornac, propriétaire, Vers ; Houradou, médecin, Figeac; Roques, notaire, Laburgade; Lafon, propriétaire, Bringues; Lescole, propriétaire, Sérignac; Galaud, industriel, Montfaucon; Jean Pezet, propriétaire, Villesèque; Pierre Basset, Miers; Rey, adjoint, Faycelles; Devèze, maire, Fe zins : Francoual, aubergiste, Vayrac; Pelissié, propriétaire, Albas; Latour, négociant, Labastide-Murat; Cougoule, pharmacien, Figeac; Valon, propriétaire, Rusyres; Malbec, propriétaire, Gourdon.

Jurés supplémentaires : MM. Benezet, négociant ;

Boisse, sous-chef de division à la pré-

Charles Cangardel, banquier: Laytou, imprimeur.

Nous devons ajouter que, jusqu'à présent, aucune affaire n'est inscrite pour les assises du Lot, du deuxième trimestre, et qu'il est presque probable que MM. les jurés, dont les noms précèdent, n'auront pas à sièger.

Révocation. — Par décret en date du 29 avril, M. de Grandsault, maire de Léobard, a été révoqué de ses fonctions.

Récompenses agricoles. - M. Charles de Verninac, sénateur du Lot, vient d'obtenir de nombreux succès au concours régional agricole d'Auch.

Parmi les récompenses obtenues par notre compatriote, nous devons mentionner les deux premiers prix accordés à la race ovine du Lot. (mâles et femelles).

Signalons, en outre, un prix supplémentaire attribué à un mâle dishley, pur sang, et un autre à des croisements dishley-causse exposés par M. de Verninac.

L'espèce porcine comprenait une truie yorkshire appartenant aussi à M. de Verninac. Cette truie a obtenu un prix supplémentaire.

Notons, enfin, parmi les autres récompenses obtenues par M. de Verninac, une médaille d'or pour ses vins, one médaille d'or pour ses eaux-de-vie de prunes et une médaille d'argent pour sa collection de plantes et de graines.

Eboulement. - Voici quelques détails sur cet accident, qui a eu lieu mercredi, vers six henres da soir:

Un énorme mur de soutenemet avait été construit sur ce point, à droite de la voie, en allant vers Montanban. Ce mor, construit avec le plus grand soin, semblait défier toute poussée des terre; mais il est probable que les eaux de certaines sources qui existent nombreuses et abondantes dans la partie sopérieure auront miné la base do mur et l'auront fait

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que la voie est encomprée sur un parcours d'environ 45 mètres, et qu'il faudra un long travail pour tout remettre en l'état. En attendant, des équipes d'ouvriers s'occupent, en ce moment, de faire un remblai sur la gauche de l'éboulement afin d'y établir une voie provisoire On espère ainsi que, dans trois ou quatre jours, les transbordements que l'on doit effectuer actuellement pourront être évités.

Il est ecore heureux que l'éboulement se soit produit vingt minutes avant le passage du train nº 1,140, qui arrive à Cahors à 6 heures 44 minutes. On a eu, en effet, le temps de faire jouer le télégraphe, et de terribles accidents de personnes ont pu ainsi être prévenus.

SOCIETÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 9 avril 1888. Présidence de M. COMBARIEU, président Daymard, secrétaire général; Salamon, secrétaire archiviste; Calvet, trésorier.

M. le secrétaire général dépose les publications suivantes: 1º Journal d'hygiène, nº 601.

2º Feuille des jeunes naturalistes. Bulletin de la Société entomologique du Sud-Ouest de la France 1888, nº 10.

4º Marseille horticole. Mars 1888. 5º Bulletin de la Société de Géographie 1888. Nos 5 et 6.

6º Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne 1887.

Les 3° et 4° fascicules contiennent une intéressante étude sur le vêtement civil et ecclésiastique dans le Sud-Ouest de la France, pendant le moyen-age, par M, Edouard Forestié.

Cette étude est faite d'après des documents puisés dans le livre des Comtes de frères Bonis, grands négociants de la cité montalbanaise pendant le xIVe siècle.

L'auteur donne d'abord des renseignements détaillés sur les nombreux articles qui composent le fond de commerce de ce grand magasin de nouveautés de l'époque. Il explique comment on faisait la vente et relate cette curieuse particularité: les acheteurs à crédit s'engageaient eux et leurs biens devant un témoin, et quelque fois même devant notaire.

« Le luxe devait être porté à son comble à cette époque si l'on juge par les vêtements dont Bonis vend les étoffes et fait fabriquer les accessoires. » Aussi les consuls de Montauban rendi-rent, à plusieurs reprises, des ordonnances pour le réprimer. M. Forestié reproduit celles de 1274 et de 1287. Mais ces prescriptions n'étaient jamais écoutées.

La principale de ces études est un répertoire

archéologique du vêtement au moyen âge. On y trouve la description des objets suivants : alba (aube); ambre, anel (anneau); ourpels (oripaux); Beâne (couverture); Blizant (bliant);

Borsa (bourse); camia (chemise), etc. Le 4º fascicule contient un inventaire des reliquaires et joyaux de l'église cathédrale de Montauban, de 1513 à 1518, extrait des actes de P. Rinhac, notaire, par M. Dumas de Rauly.

7º Le Feu follet, 15 mars 1888.

Ce numéro contient une Histoire de la Société des gens de lettres, d'après le livre de M. Edouard Montagne, par M. Francis Maratuech, et le commencement d'un travail : Excursion de Capdenac à Brives, par M. Léopold Barra.

8° Journal d'histoire naturelle 1888, nº 3. 9º Bulletin de la Société des antiquaires de la

Morinie, 1er trimestre 1888.

10° Bulletin archéologique du comité des tra-vaux historiques et scientifiques, 1887, n° 3. M. Daymard signale à la Société le succès

remporté par M. Francis Maratuech au concours annuel de l'Académie des jeux floraux. Son ode, intitulée Galathée, a obtenu la récompense la plus élevée du concours, la Violette d'argent. M. Combatieu, président, signale la décou-

verte d'un mortier dans les fouilles du collège des filles et celle d'une pierre dans une maison située rue Anne Besse, datant de la Révolution, si on en croit l'inscription dont le libellé est ainsi conçu: République Française, une et indivisible, mort aux tyrans; et un triangle sur l'un des côtés, figure très en usage à cette époque.

M. Valette signale à Pélacoy l'existence d'un puits en forme de silo, bâti en pierres de taille, qui était comblé précédemment.

M. Greil donne lecture de l'histoire admirable « advenue en la ville de Thoulouse, d'un gentilhomme qui est apparu plusieurs fois à sa femme, deux ans après sa mort: premièrement en forme naturelle, puis en forme de corps mort, ayant esté recognu de plusieurs personnes, tant docteurs, conseillers que médecins et autres. »

Il est raconté dans cette histoire, imprimée à Paris en 1623, que la veuve du revenant, issue d'une des bonnes familles du Dauphiné, se remaria avec un gentilhomme de Cahors.

Le président, Le sécrétaire adjoint, COMBARIEU. SALAMON.

Chemin de fer d'Orléans

Exposition universelle de Barcelone

A l'occasion de l'Exposition universelle de Barcelone, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les compagnies de Lyon, du Midi et l'Administration des Chemins de fer de l'Etat, fait délivrer, à toutes les gares de son réseau, depuis le 15 Avril 1888, et délivrera pendant toute la durée de ladite Exposition, des billets d'aller et retour de toutes classes pour Barcelone, ayant one durée de validité de 30 jours.

Les prix de ces billets comporteront les réductions suivantes sur les prix des tarifs géné-

Au départ des stations distantes de Barce-

De moins de 500 kilomètres, 30 1/0; de 500 à 1,000 kilomètres, 35 0/0; de plus de 1,000 kilometres, 40 0/0.

Ces billets doivent être demandés à la gare de départ quatre jours au moins à l'avance.

Les billets d'aller et retour sont délivrés par l'itinéraire le plus court. Toutefois les voyageurs peavent, à leur gré, choisir soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégeant la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, et le voyageur est tenu de suivre cet itinéraire.

Incendie. - Jeudi soir, vers 9 heures et demie, un violent incendie s'est déclaré dans

la maison Debelma, jeune, à Fumel, située au quartier de la Récluse, de constrution toute ré-

Les pertes qui consistent en sept chambres meublées, complètement brûlées, avec une partie do linge qu'elles rensermaient, n'ont po encore être exactement évaluées.

Le propriétaire est assuré pour une somme de treize mille francs, mais le locataire du sieur Noël ne l'est malhenreusement pas.

Ce dernier est pere de quatre enfants. Sa situation est digne d'intérêt.

Cartucet. - Jeudi, 3 mai, nous étions tous en deuil. Il s'agissait de rendre les derniers honneurs an cher et regretté Bourdarie, ancien maire, et père du sympathique maire actuel.

L'empressement de la population à aller grossir le cortège, fait assez l'éloge du défont.

Les pauvres comme les riches, se rengeaient nombreux autour de son cercueil, attirés les uns par la reconnaissance, les autres par la juste admiration qu'avait exitée sa conduite sans tâche et surtout sa bonté à l'égard de

Son mérite d'ailleurs était bien connu. Pendant quarante ans, il sortit le premier du scrutin électoral. Sa mort a été le digne couronnement de sa vie, il l'a vue arriver sans épou-

Questions électorales.

A-t-on le droit d'afficher soi-même les professions de foi, et peut on les placarder sur les bâtiments communaux, et dans quelle ré-

Réponse. - Pendant les vingt jours qui précèdent le scrutin, les candidats peuvent afficher lears professions de foi ou simplement la liste des candidats. Mais il y a quelques distinctions à faire en ce qui concerne les édifices publics. La loi interdit aux particuliers l'affichage sur les églises ou chapelles, et, sur la maison commone, on peut afficher partout, à l'exception du cadre réservé aux actes de l'autorité publique.

Les affiches écrites ou imprimées, doivent être sur papier de couleur autre que blanche. Pour être exemptes du timbre, elle doivent porter la signature des candidats.

- On nous demande si un individu, condamné pour vol à huit jours de prison, peut continuer à user de ses droits électoraux.

La réponse est simple:

Aux termes do décret du 2 février 1852, ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales :

Les condamnés pour vol, escroquerie, abus de confiance, soustractions commises par les dépositaires des deniers publics, on attentats au mœurs prévus par les articles 330 et 334 du Code Pénal, « quelle que soit la durée de l'em-» prisonnement auxquels ils ont été condam-» nés. »

L'incapacité électorale est perpétuelle pour ceux qui sont compris dans cette catégorie.

Ajoutons que les modifications résultant des condamnations encources par les électeurs peuvent être faites sur les listes électorales à toute époque de l'année et que tout électeur inscrit sur la liste électorale peut réclamer la radiation d'un individu indûment inscrit.

quelles étaient les personnes qui l'accompagnaient' il écrivit un mot en toute hâte et il le fit porter immédiatement à Julian par le capitaine de Fontaine-Mareuil.

C'était une invitation à dîner pour le soir même, adressée aux deux dames et aux deux chassours.

Le capitaine avait l'ordre d'insister et de ne pas admettre d'excuses, quelles qu'elles fussent. Julian recut fort bien le capitaine de Fontaine-

Mareuil, lui serra chaleureusement la main, l'assura que son ami et lui se préparaient à aller présenter leurs respects au général X..., qu'il était désespéré d'avoir été prévenu par le général, mais qu'il aurait l'honneur de se rendre à sa gracieuse invitation et qu'il allait immédiatement faire prévenir les dames, qui certainement seraient charmées de l'accompagner.

Le capitaine de Fontaine-Mareuil se retira pour aller rendre compte au général du succès de sa

Le général X... accueillit ses visiteurs avec cette rondeur toute remplie de bonhomie qui le rendait si gracieusement aimable quand il voulait s'en donner la peine.

Le diner fut fort gai.

Le général s'informa de ce qui s'était passé à

l'hacienda.

Il avait bien entendu parler de l'attaque des bandits contre l'hacienda de la Florida, dit-il, mais tous les rapports qu'il avait reçus étaient si contradictoires et si embrouillés que la vérité ne s'y laissait nullement deviner.

Julian raconta alors, à la prière de tous les convives, les faits tels qu'ils s'étaient véritablement passés.

Ce récit imagé, fait de verve par le chasseur, intéressa vivement le général.

L'épisode du bal, continuant au milieu de la fusillade, l'enthousiasma véritablement.

- Bravo! s'écria-t-il. Quoi qu'on en dise, les femmes seront toujours plus franchement braves que nous autres hommes ! C'est de l'héroïsme cela, mesdames, et je vous remercie au nom de la France.

- Nous acceptons votre compliment, général, car, venant de vous, il doit être vrai; mieux que personne vous vous y connaissez, dit la comtesse de Valenfleurs en s'inclinant avec un gracieux

Un murmure flatteur accueillit ces paroles prononcées par la comtesse.

- Du champagne! Ce n'est qu'avec du vin de France que je veux porter un toast à nos belles compatriotes. Remplissez vos verres, messieurs, reprit le général; je bois aux héroïnes de la Florida.

Ce toast fut chaleureusement acclamé par les convives.

- Messieurs, dit Denizà lorsque l'émotion se fut à peu près calmée, nous qui représentons ici les dames de la Florida, nous vous demandons de boire au général X... et à l'armée française !

- Ce second toast fut accueilli par une véritable tempête d'applaudissements.

La joie était à son comble.

- Pardieu! monsieur d'Hirigoyen, dit le général en riant, je vous déclare que votre femme est charmante et que je l'aime à la folie; aussi, prenez bien garde de ne pas la rendre heureuse

car je me déclare ici son chevalier, et je la défendrai même contre vous. Et maintenant, monsieur Julian d'Hirigoyen, ajouta le général avec un charmant sourire, permettez-moi de vous dire que tout ce que vous m'avez raconté je le savais beaucoup mieux que vous, car vous avez passé avec une modestie beaucoup trop grande sur ce que vous avez fait personnellement, ainsi que votre ami, dans ce combat homérique; je tenais à vous l'entendre raconter par vous-même. J'ajouterai que j'attendais avec impatience votre arrivée à Ures pour vous témoigner la haute estime que j'ai pour votre beau caractère et vous prouver que je n'ai rien oublié, ajouta-t-il en appuyant sur ces derniers mots. - Général, c'est trop, je ne sais comment...

murmura Julian.

- Pardon, monsieur, vous et votre ami vous avez élé méconnus; je n'insisterai pas sur ce point, vous me comprenez ; vous aviez droit à une réparation pour tout ce que vous avez injustement souffert : cette réparation, vous m'avez procuré l'occasion de vous la faire obtenir éclatante, sans vous engager autrement que vous l'êtes envers le gouvernement; sur le rapport que j'ai adressé au maréchal commandant en chef, à propos de ce qui s'est passé à l'hacienda de la Florida, et l'immense service que vous avez rendu au Mexique en anéantissant la cuadrilla la plus redoutée de toutes les frontières; vous, monsieur Juliau d'Hirigoyen, votre ami, M. Bernardo Zumeta et M. Cristoval de Cardenas, vous avez été tous nommés chevaliers de la Légion d'honneur ; votre ami, don Cristoval doit avoir reçu déjà son brevet; quant à vous, messieurs, voici les vôtres, veuillez accepter cha-

cun cette croix et me faire le plaisir de recevoir l'accolade, que je tiens à honnenr de vons donner, non seulement parce que vous êtes des hommes braves et honnêtes, mais surtout parce que vous avez dignement porté et fait respecter votre qualité de Français.

Cette péripétie singulière et ignorée de tous, car le général avait religieusement gardé le secret de l'acte de réparation auquel il s'était employé, sans révéler le passé des deux hommes, porta presque jusqu'au délire la joie de tous les convives.

Julian et Bernardo ne pouvaient refuser, ils avaient noblement gagné cette récompense, sans arrière-pensée, ils y avaient vraiment un droit incontestable.

Ils accepterent donc avec une vive satisfaction, et ce fut la joie au cœur qu'ils reçurent l'accolade du général et des autres officiers présents.

Les huit jours que les chasseur restérent à Ures furent huit jours de fêtes, qui passèrent avec une rapidité véritablement vertigineuse.

On les invitait de tous les côtés, ils ne savaient plus à qui entendre.

Mais Denizà avait hâte de retourner en France; le jour du départ fut définitivement fixé entre elle et son mari.

Alors il arriva que la comtesse de Valenfleurs

et le docteur n'eurent pas le courage de laisser aller seuls Julian et surtout sa charmante femme jusqu'à Guaymas, quand il leur était si facile de passer peut-être quinze jours encore avec eux.

Ils décidérent donc de ne quitter les chasseurs et la jeune femme que lorsque ceux ci seraient définitivement embarqués.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre)

AGRICULTURE

L'Algérie viticole

Il s'est prononcé de bonnes paroles au Congrès, tenu à Oran pour l'avancement des sciences. Le colonel Laussedat, président du Congrès a dit dans son discours d'ouverture :

« Nous allons parcourir ce beau pays, où , l'agriculture a eu autrefois et doit reprendre , aujourd'hai une importance capitale. Nous , allons admirer les résultats des efforts inces-, sants et si méritoires de nos colons légitime-, ment fiers de pouvoir dire dès à présent : , nous ferons de l'Algérie non-seulement » le grenier mais le cellier de l Europe! »

Le cellier de l'Europe ! Le colonel Laussedat ne nous a pas berces d'une espérance irréali-

Le cellier de l'Europe, l'Algérie peut le devenir et si vous ne le croyez pas, c'est que vous n'avez pas vu l'incroyable vigueur de la vigue en Algérie, et la rapidité avec laquelle la cultore s'étend, et l'entrain des colons et leurs efforts pour remplacer par le vignoble algérien le vignoble français si cruellement dévasté par le phylloxéra.

Aux timides essais du début, à une vinification inexpérimentée, ont succédé une culture raisonnée, sans cesse à l'affut du progrès et à la recherche du mieux, un esprit d'initiative qui contraste avec les habitudes routinières de cerlaines régions de la France.

Certes ! l'Algérie mérite que ses efforts soient rémunérés, et poortant ils ne le sont pas. Elle produit du vin excellent et en quantité : cependant les prix se sont avilés dans des proportions désastreuses.

La France, inondée par les produits italiens, ne voulait pas comprendre qu'elle avait à ses portes des vins naturels, des crus aussi variés que les siens et qu'elle pouvait les acheter à meilleur compte que les mixtures italiennes.

Le colon qui venait d'engloutir son travail et ses épargnes dans la coltose de ses vignes, restait les bras croisés devant ses caves pleines et commençait à se désespérer.

Sur ces entrefaites, les onéreux traités imposés à la suite de nos désastres prennent fin, les vins italiens n'étant plus protégés, les nôtres pourront soutenir la déloya'e concurrence qu'ils nous out faite si longtemps. Tous les regards se tournent vers l'Algérie. Un député prononce ce mot qui a si rapidement fait fortune: l'Algérie sera notre Italie, et alors on s'aperçoit que la grande colonie de la France peut remplacer la haineuse alliée de l'Allemagne, et donner aussi les vins, les bestiaux, les huiles, le gibier, le poisson, la cire, les fruits, les légames frais, les farines, les semoules, les pâtes alimentaires, le corail, le marbre.

La rupture du traité de commerce francoitalien, nons procurant ce qui nons manque; des débouchés, la production va s'accrostre encore, et bien reellement alors la colonie commencera à payer sa dette à sa mère-patrie.

La foire de Famel a été belle et il

s'est fait beaucaup d'affaires.

Les bœifs sont toujours à de bons prix ; les porcs aussi.

Les moutons gras se vendent de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kil, poids vif.

La volaille, de 2 fr. 50 à 5 fr. la paire. Les lapins, de 0 fr. 25 à 0 fr. 30 la livre.

Les œufs, 0 fr. 45 la douzaine. Le blé, de 20 à 21 fr. 50 l'hectolitre. Le mais, de 13 fr. 50 à 15 francs l'hecto-

La foire de Puy-l'Evêque a été

Les bœofs étaient en hausse ainsi que les moutons gras.

Le blé se vend de 17 à 18 francs les 80 litres.

Le mais, 12 francs. Les pommes de terre, 5 francs.

Archéologie

RAPPORT DE MM. MALINOWSKI ET BERGOUGNOUX (Suite).

En outre, nous croyons savoir que M. Daymard, hoissier à Duravel, possède aussi quelques objets de l'époque préhistorique. A Limogne, M. Pradines fils, a recueilli toute la faune des phosphorites, sa collection est très remar-

Le musée d'Agen détient aussi plusieurs oblets de l'époque préhistorique trouvés sur le sol du département du Lot, mais pour voir ces ob-

M. Stanislas Donbrowski, directeur général de ce musée, obtint une autorisation de M. le

On pourrait encore s'adresser à M. Julien Bonnard, contrôleur surnuméraire des contributions directes à Cahors, qui, ayant exploré plusieurs endroits du Lot où se tronvent les objets préhistoriques, possède chez lui ces trouvailles et les met gracieusement à la disposition de la commission de notre département pour les envoyer à Paris.

Emplacement nécessaire

Nous pensons qu'une vitrine horizontale, longue de trois mètres et large de un mêtre vingt-cinq centimè res serait soffisante pour contenir les objets préhistoriques du Lot, pourvu qu'elle soit vitrée et bien sermée à clé. A cela, on pourrait ajouter one vitrine verticale, longue de deux mètres et haute de un mètre cinquante qui serait placée contre le mur et pourrait contenir les photographies et les lithographies des objets exposés en nature dans la vitrine horizontale. Les ouvrages dont nous avons parlé, qui pourraient donner quelques indications aux personnes ayant l'intention d'étudier à fond les antiquités du Lot, y trouveraient aussi leur place.

(A suivre.)

INFORMATIONS

Conseil des ministres. — Les ministres se sont réunis, ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Ils se sont entretenus da voyage que vient de faire le président de la République.

M. Lockroy a ensuite entretenu le conseil de la construction de l'hôtel des postes. Il a annoncé que cet hôtel serait livré dans dix jours à la direction des bâtiments civils, et qu'il serait inauguré le 20 juin prochain, après une période d'expérience d'un

Le ministre de la marine a soumis à la signature du président de la République deux décrets : l'un portant une amélioration de la ration de pain accordée aux troupes de la marine; l'autre portant une réduction de frais de route. Ce dernier décret réalise une économie de 90 à 100,000 francs.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a fait connaître les résultats des expériences faites en sa présence, à Châlons. Il a annonce qu'il avait l'intention de se rendre prochainement à Verdun, pour assister à un essai de voies mobiles.

M. de Freyciaet au camp de Châlons

M. de Freycinet est allé au camp de Châlons accompagné des généraux de La Jaille, de Miribel, Mathieu, La Hayrie, Bressonnet, de plusieurs directeurs du ministère et de quelques autres généraux qui les ont rejoints à la gare de Reims.

Le cortège officiel s'est rendu directement sur le lieu d'expériences, aux Tourelles, par le petit tram-

Au sujet des expériences elles-mêmes, voici quelques renseignements fournis par le Figaro:

Il s'agissait d'essayer une dernière fois, avant d'en décider l'adoption, les matières explosives nouvellement découvertes, et on devait apprécier leurs effets sur les coupoles mobiles.

Comme aux premières épreuves les coupoles mobiles n'ont pu résister à ces nouveaux explosifs; elle étaient démontées et mises hors de défense dès le premier tir. Aucun revêtement métallique ne résistait; par contre, les ouvrages construits en béton de ciment ont été indestructibles, et les batteries d'attaque impuissantes contre eux. Ces expériences, qui durent depuis deux mois, ont été effectuées dans les conditions réelles de guerre, comme attaque et comme désense, et les tirs à outrance qui ont eu lieu en présence du ministre étaient comme le prélude de l'assaut qui serait donné aux ouvrages métal iques après leur mise hors service. Il y a là toute une révolution dans l'artillerie.

On vient de constater en effet deux grands faits ; si bien trempées que soient les plaques de coupoles, ces plaques se détachent et se disloquent sous l'action des bouches à feu des assaillants. Elles ne sont qu'entamées il est vrai, elles ne sont pas brisées, dans l'acceptation complète de ce mot, mais cette restriction importe peu puisque leur assemblage se trouve rompu sous la puissance du choc des projectiles. Les morceaux de plaques métalliques se transforment paraît-il, à l'intérieur, en projectiles aussi dangereux pour les défenseurs que pour les assaillants. Les coupoles deviennent donc intenables et inhabitables.

Mais si le métal succombe, le béton résiste. Si les défenses métalliques disparaissent, leur substitution par des abris en maçonnerie s'impose. Il faudra donc bétonner désormais tous les forts d'arrêt des lignes de la Meuse, des Vosges et des Alpes.

Les Généraux de division. - Le travail des promotions qui vont suivre les nominations des généraux est en préparation au ministère de la

M. de Freycinet, ainsi qu'il le faisait dans d'autres ministères, ne veut pas laisser trop longtemps ds vacances sans emploi. Nous savons que les nominations des généraux de division auraient déjà paru si le ministre de la guerre n'avait jets figurer à cette exposition, il faudrait que pas tenu à relire lui-même tous les états

de service et les dossiers des candidats qu'il doit présenter au conseil des ministres. On sait, en effet, que tous les ministres sont appelés à examiner les promotions des généraux de division, ce qui est tout naturel, étant donné l'importance de ces nominations.

Bibliographie

LA REVUE DE PARIS ET DE SAINT-PÉTERSBOURG est, sans contredit, le recueil littéraire le plus complet, le plus important, le plus remarquable. La collaboration de tous les auteurs illustres est le meilleur garant de son succès. Aussi nous contenterons-nous de citer le sommaire du numéro du 15 mars:

Juana, par Georges de Peyrebrune. — Les Larmes de Sainte-Beuve, par Arsène Hous-saye. — Le dessous des cartes, par Jean Lor-rain. — Philosophes du siècle, par Jean-Paul Clarens. — Sortilège, par Armand Silvestre. — Félix Arvers, par Philibert Audebrand. — Henri Lasserre et la Congrégation de l'Index, par Mgr X... — Le service de trois ans, par X... - Les Rossignols, par Stanoff. - La Naissance des Etoiles, par le comte Nigra. -Paroles d'outre-tombe, par Clesinger. — Quelques Définitions, par Paul Hennequin. — Parterre de Beauté, par Violette. — Philosophie de l'Art, par Edouard Lhôte. — Poésies, par Claudius Popelin, Emile Goudeau, Rodenbach, Léopold Stableaux, de Montferrier. — Les Bètes à Bon Dieu, par Alphonse Karr. — Ballade du Dédaigné, par X... — Chronique politique, par Alikoff. — Théatres et Livres, par Alceste. — Causerie musicale, par Henri Maréchal. — Paris au jour le jour, par Saint-Jean. — La Vie russe, par Yvan Rienko.

On s'abonne aux bureaux de la « Revue », 14, rue Halévy, Paris. — Pour la France 30 fr. par an; pour l'Etranger: 35 fr.; papier de Hollande: 100 fr. — Vente au numéro, à Paris, chez Marpon et Flammarion, 26, rue Racine et boulevard des Italiens, 10. - En province, dans toutes les gares et chez les principaux

L'administration accepte avec empressement toutes les communications qui peuvent être utiles pour la Rédaction de la « Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg.

LE DICTIONNAIRE GAZIER, tout récemment publié par la librairie A. Colin et Cio, a déjà remplacé dans les classes, comme sur les tables de travail, les dictionnaires jusqu'ici en faveur. L'auteur, M. A. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, n'y donne pas seulement un vocabulaire très correct des mots usuels de notre langue, avec prononciation et étymologie (lorsqu'il y a lieu de les indiquer), définition précise synonymes et contraires, exemples; on y trouve en outre un milier d'articles encyclopédiques se rattachant à l'agriculture, aux sciences, à l'histoire, à la géographie, à l'hygiène, à l'indus-trie, à la législation, à la vie pratique. Les objets peu connus sont figurés en des vignettes très finement exécutées avec légendes; les termes techniques, groupés méthodiquement, sont expliqués par des figures d'ensemble. On y compte en tout 700 gravures et 19 cartes. Le « Dictionnaire Gazier » forme un volume in-12 de 800 pages, portatif, d'une impression très soignée, sous une reliure en toile élégante et solide, tranches rouges (Prix: 3 fr. 30).

BOURSE. — Cours du 4 mai 1888.

3 0/0 amortissable (nouveau)	85	20
4 1/2 0/0 1883	105	50
Actions Orléans	1,307	50
Actions Lyon	1,270	00
Action Panama	330	00
Obligations Orléans 3 0/0	410	00
Obligations Lombardes	291	00
Obligations Saragosse	350	00

ETUDE de Mo J. LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, numéro 7.

SURENCHERE DU SIXIÈME APRÈS

Saisie immobilière

A l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, le samedi, dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-huit, au palais de justice à midi.

Suivant procès-verbal de Me Combelles, huissier à Cahors, en date du seize janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, visé et enregistré, dénoncé à la partie saisie suivant exploit dudit huissier, en date du vingt janvier de la même année, aussi visé et enregistré, conformément à la loi, lesdits procès-verbal de saisie et exploit de dénonciation, transcrits au bureau des hypothèques de Cahors, le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-huit, volume 121, numéros 13 et 14.

Et à la requête de M. Jean Conquet, pro priétaire, domicilié à Cahors.

Sur la tête et au préjudice de M. Léon Férando, négociant, domicilié à Cahors.

Il a éte procédé:

A la saisie réelle des tmmeubles ci-après désignés :

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente desdits immeubles a été déposé au greffe dudit tribunal et la vente de ces immeubles, a eu lieu le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingthuit, au profit de M. Billières, avoué, qui a élu command en faveur de M. Emile Férando, percepteur, domicilié à Payrac, pour le prix principal de trente-cinq mille cent francs en sus des charges.

Mais par acte fait au greffe du tribunal civil de Cahors, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-huit, MM. Valet, François, courtier en vins et Conquet, Jean, ex-négociant, domiciliés à Cahors, ont surenchéri du sixième le prix principal de ladite adjudication.

Cette surenchère a été dénoncée conformément à la loi.

En conséquence et à la requête de MM. Valet et Conquet, qui constituent pour leur avoué près le tribunal civil de Cahors, Mº Lacosse, demeurant en cette ville, rue Fénelon, numéro 7

Contre ledit Emile Férando, ayant pour avoué Me Billières.

Et Léon Férando.

Il sera procédé, le samedi dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-huit, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice, à midi.

A la vente en un seul lot, des immeubles ci-après:

Désignation

DES BIENS A VENDRE TELLE QU'ELLE EST FAITE AU PROCES-VERBAL DE SAISIE

Article premier

Un sol de maison, à la Verrerie, nu-méro 5 P, section D, du plan de la com-mune de Cahors, de contenance de quatre-vingt centiares

Article deux

Un sol de maison, au Claux, numéro 9 P, section D, de contenance de cinq ares cinq centiares. Article trois

Un jardin à la Verrerie, numéro 1 P, section D, de contenance de vingt-quatre

ares cinquante centiares. Article quatre Une maison, au Claux, numéro 9, P. section D, du plan; elle est construite en pierres, couverte en tuiles canal, à quatre tombants d'eau, ayant son entrée princi-

pale au midi dans le jardin précité, dans lequel jardin on pénètre par un portail en fer au midi; elle est éclairée par huit croisées donnant sur le quai de la Ver-rerie, cinq croisées au midi et huit au nord; elle se compose d'un rez-de-chaus-sée, premier étage et galetas.

Les immeubles ci-dessus sont situés dans la ville de Cahors, faubourg Cabessut, sur les bords du Lot.

MISE A PRIX:

La vente aura lieu en un seul lot et les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de quarante mille nenf-cent-cinquante francs, ci...... 40,950 fr. En sus des charges. Conformément à l'article 696 du code

de procédure civile, il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale, sur les immeubles ci-dessus-désignés, qu'ils de-vront requérir cotte inscription, sous peine de déchéance, avant la transcription du ju-gement d'adjudication.

Les frais, ceux d'ordre exceptés, seront payables par l'adjudicataire, en sus de son prix d'adjudication,

Fait et rédigé le présent extrait par l'avoué poursuivant soussigné. Cahors, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-huit.

Signé: J. LACOSSE. Enregistré à Cahors, le sept mai mil huit cent quatre-vingt-huit, F°

Recu un franc quatrevingt-huit centimes décimes compris.

Signé: JARTY.

DERNIÈRE LOCALE

Nous recevons la lettre suivante de M. le docteur Caviole:

Monsieur le directer.

C'est absolument sans mon aven que mon nom figure dans la liste de candidats au conseil municipal publiée aujourd'hui par le Clairon.

Je vous prie de vouloir bien m'en donner acte en temps utile dans votre estimable journal. Veuil'ez agréer, etc .

CH. CAVIOLE.

Monsieur le directeur, On m'apprend que je figure sur la liste des candidats au conseil municipal publiée par le Clairon

Je vous prie de faire savoir que je n'ai jamais sollicité de faire partie de cette liste. Veuillez agréer.

M. le docteur Daniel Ausset, nous adresse 'également sa protestation, et déclare qu'il n'est point candidat aux élections du 6 mai, son nom ayant lété publié sur une liste, sans son adhé-ion.

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles Se défier des Imitations CH. FAY, inventeur Jugement du Tribunal civil et Contrefaçons 9, Rue de la Paix, PARIS de la Seine du 8 Mai 1875

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la

Maison de Confiance

PONTIE

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautée pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison Pontié est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offri u moins les mêmes avantages que les grandes maisons de

EXPOSITION



CAHORS 1881

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. - CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. - ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. OREZŹA, 1 fr. 25. — POUGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. - ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; Gde grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette Ofr. 80; Amélie Ofr. 80; La Perle Ofr. 70; Victoire Ofr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles

l'Elixir des Vosgee est une liqueur SUI GENERIS 90 pas être une imitation 0 FOURGEAUD & LACOST Il est difficile DX UNIVERSELLE 0 I G est facile d'imiter; pouvant fournir de OG. 6 JOUEUR dont la ba On demande MEDAILLES ET DIPLOM

COMPAGNIE d'Assurances sur la vie

Place Ventadour, à PARIS Capital social: 40 MILLIONS

ASSURANCES

VIE ENTIÈRE-MIXTE-TERME FIXE Assurances Temporaires, Assurances de Survie. Assurances de Capitaux différés.

RENTES VIAGÈRES

S'adresser à Cahors : à MM. Escof-FIER, 115, boulevard Gambetta; DALET, 1, allées Fénelon, agents généraux.

de LERAS, Dr Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blan-ches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODE de GRIMAULT & Cie

Plus actif que le sirop antiscorbutique, il excite l'ap-pétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Cette combinaison végétale, essentiellement dépurative, est mieux tolérée que les iodures de potassium et de fer. DÉPOT: Toutes Pharmacies.

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Avant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redresse-ments, plombages, métallisations, auri-fications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentiste de France et de la Société d'Odontologie de Paris. CHIRURGIEN-DENTISTE Des principaux établissements

d'éducation du Lot et de la Corrèze ABRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODON. B Prévenant la Carie et le déchaussement de Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Beite. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. - M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance

Le propriétaire-gérant, Laytou.

CHEZ MME SABATIÉ

CAHORS, 6 - Allées Fénelon, 6 - CAHORS

Bains de toute nature - Hydrothérapie complète chaude et froide. - Etuves. - Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF:

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble..... 1 fr. Etuves, avec soins particuliers.. 2 fr. 50 Bains de vapeur, Sudation, Fu-2 fr. » migation, etc.....

Bain simple Bains médicamenteux..... Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.... Barèges, Vichy, de Pennès, etc.

Linge compris.

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

ELEGANCE - PLUS DE DOS RONDS - SOUTIEN



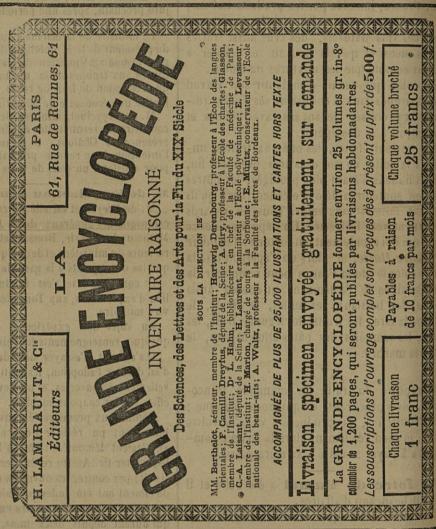
La Bretelle Américaine élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur linappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahon Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETO



projet, en FER DE en construction ou en exploitation CHEMINS TOUSLES complète, indiquant

En vente au bureau du Journal.

En vente chez tous les libraires.

Très

Sur toile avec étui chagriné 1 c. en plus par la poste. 25. Sur carton, 1 fr. 25 feuile, 0 fr. 75. En

50.

f.